



Suivis *Programme de protection des lacs* (Été 2015)

Au cours de l'été 2015, plusieurs suivis environnementaux ont été effectués dans le cadre du *Programme de protection des lacs*. Entre autres, plusieurs lacs et tributaires ont été échantillonnés (Carré, Nantel, Caribou, de la Blanche, à la Truite, Larin et Cornu), des suivis pour le périphyton et les plantes aquatiques ont été effectués sur quelques lacs présélectionnés.

Échantillonnages des tributaires

En 2015, 24 échantillonnages relatifs au suivi des tributaires ont été effectués sur le territoire de la Municipalité. Plus particulièrement, les secteurs du lac Carré, du lac Larin, du lac Caribou, du lac Cornu et du lac à la Truite dans le Parc écotouristique de la MRC des Laurentides ont été échantillonnés. De tous les résultats obtenus, seulement 3 échantillons ont démontré des concentrations en phosphore total trace supérieures à 20ug/L et ces derniers devront être échantillonnés en 2016 en plus de la planification prévue au *Plan quinquennal de protection des lacs* du *Programme de protection des lacs*. Pour de plus amples informations relatives aux résultats du suivi de la qualité physico-chimique des tributaires, veuillez communiquer avec le service de l'urbanisme et de l'environnement.



Échantillonnages des lacs

Au cours de l'été 2015, 7 lacs (Caribou, Blanche, Truite, Carré, Larin, Cornu et Nantel) ont été échantillonnés à l'aide d'une multisonde dans le but de caractériser le profil physico-chimique des lacs. De plus, des échantillons pour caractériser le phosphore total trace ($\mu\text{g/L}$) et la chlorophylle *a* ($\mu\text{g/L}$) ont été récoltés dans chacun des lacs mentionnés ci-haut.

Inventaires des plantes aquatiques

L'inventaire des plantes aquatiques des lacs Caribou et Nantel au début du mois d'août a permis d'identifier les principales plantes aquatiques présentes dans ces lacs et leur abondance. Les inventaires se font à l'aide d'une embarcation nautique et afin d'avoir un portrait global des plantes qui poussent dans la zone photique (jusqu'où pénètre la lumière et rend possible la photosynthèse), les observations sont faites dans une profondeur de 1 à 2 mètres. Le lac est alors divisé en zones d'inventaires, chaque plante est identifiée et la densité de celles-ci est évaluée selon leur recouvrement dans l'eau (A : 0-25%, B : 26-50%. C : 51-75%, D : 76-100%).

Pour éviter l'envahissement par des plantes envahissantes, il est important de nettoyer votre embarcation, votre moteur électrique et votre remorque entre chaque mise à l'eau dans un autre plan d'eau (l'utilisation d'eau par lavage à la pression est suffisante). De plus, il est recommandé d'éviter de naviguer dans les zones affectées par le myriophylle à épis (chaque fragment deviendra un nouveau plant si tranché).



**Myriophylle à épis
(*Myriophyllum spicatum*)**

Suivis du périphyton



Le protocole de suivi du périphyton est une méthode pour évaluer l'importance du périphyton (algues filamenteuses, ≈ glue sur les roches) présent dans le littoral et pour en décrire les caractéristiques. En plus de bonifier les connaissances sur les lacs, les suivis effectués permettront de préciser l'évaluation de l'état trophique et, éventuellement, de mettre en évidence les changements liés à l'eutrophisation dans le temps. Le suivi du périphyton sera effectué deux années consécutives pour chaque lac inclus au *Plan quinquennal de protection des lacs* du *Programme de protection des lacs* et le suivi sera repris une fois que tous les lacs prévus auront été évalués. Au cours de l'été 2015, les suivis des lacs Caribou, à la Truite, de la Blanche et Nantel ont permis de monter une base de données qui sera à suivre l'an prochain. L'implication volontaire des riverains dans ce type de suivi serait un atout pour faciliter la reprise des suivis tous les cinq ans.

Le service de l'urbanisme et de l'environnement